

# ski-doo®



## GUIDE DU CONDUCTEUR

**SAFARI\* SCOUT  
CHEYENNE**

**1991**

English version on reverse side

414 7179 00

## AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *guide* ainsi que dans le *guide de sécurité* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ces deux *guides* devraient demeurer dans le véhicule lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE  
BOMBARDIER INC.  
VALCOURT (QUÉBEC)  
CANADA JOE 2LO



Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®  
BOMBARDIER®  
CHEYENNE\*  
ÉLAN®

ROTAX®  
SAFARI\*  
SCOUT\*  
SKI-DOO®

# AVANT-PROPOS

---

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité pour le motoneigiste* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à son concessionnaire autorisé.

Le présent guide fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un *manual de réparation*.

---

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce guide ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce guide.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>MESURES DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>5</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE MOTONEIGES 1991</b> .....	<b>6</b>
<b>QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES</b> .....	<b>8</b>
<b>LISTE DES DISTRIBUTEURS</b> .....	<b>10</b>
<b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE</b> .....	<b>12</b>
<b>COMMANDES</b> .....	<b>13</b>
Manette d'accélérateur .....	14
Manette de frein .....	14
Interrupteur d'allumage .....	14
Commutateur d'éclairage .....	14
Interrupteur d'urgence .....	14
Capuchon coupe-circuit .....	15
Démarrateur à rappel .....	15
Bouton d'amorceur .....	15
Guidon réglable .....	15
Indicateur de vitesse/odomètre .....	15
Lampe témoin du niveau d'huile à injection .....	16
Ouverture du capot .....	16
Bouchon du réservoir .....	16
Indicateur de niveau de carburant .....	16
Lampe témoin du feu de route .....	16
Levier de changement de vitesse .....	16
Courroie de siège .....	16
Coffret de rangement .....	16
Support de bougies .....	16
Attelage .....	17
Accessoires .....	17
<b>RODAGE</b> .....	<b>18</b>
Moteur .....	18
Courroie .....	18
Révision - 10 heures .....	18
Vérifications après 10 heures d'utilisation .....	19
<b>CARBURANT ET HUILE</b> .....	<b>20</b>
Type de carburant recommandé .....	20
Type d'huile recommandée .....	20
Système à injection d'huile .....	20
<b>AVANT DE DÉMARRER</b> .....	<b>21</b>
Vérifications à effectuer .....	21
<b>DÉMARRAGE</b> .....	<b>21</b>
Démarrage manuel .....	21
Dernière vérification .....	22
Démarrage d'urgence .....	22
<b>LUBRIFICATION</b> .....	<b>24</b>
Fréquence .....	24
Mécanisme de direction .....	24
Suspension à glissières .....	25
Niveau d'huile du carter de chaîne .....	25
Niveau d'huile de la transmission .....	26
Système à injection d'huile .....	26
Poulie menée .....	26
Étrier de frein .....	26

<b>ENTRETIEN</b> .....	<b>27</b>
Tableau d'entretien .....	27
Dépose du garde-courroie .....	28
Dépose et installation de la courroie d'entraînement .....	28
État de la courroie d'entraînement .....	29
Courroie d'entraînement neuve ..	29
État du frein .....	29
Réglage du frein .....	30
Tension de la chaîne d'entraînement	30
Bougies .....	31
État de la suspension .....	31
État de la courroie d'arrêt .....	31
Réglage de la suspension .....	31
Courroie d'arrêt .....	33
État de la chenille .....	34
Tension et alignement de la chenille	34
Poulies motrice et menée .....	36
Mécanisme de direction .....	37
Réglage de la direction .....	37
Système d'échappement .....	38
Écrous de culasse .....	38
Écrous du support de moteur ...	39
Réglage du carburateur .....	39
Remplacement du filtre à carburant .....	39
Compartment-moteur .....	39
Nécessaire de haute altitude ...	40
Système à injection d'huile .....	40
Courroie du ventilateur .....	41
Visée du faisceau du phare .....	41
Remplacement des ampoules ...	41
Faisceaux de fils, câbles et conduits .....	42
Inspection générale .....	42
<b>REMISAGE</b> .....	<b>43</b>
Chenille .....	43
Suspension .....	43
Skis et lisses .....	43
Commandes .....	43
Transmission .....	43
Carter de chaîne .....	43
Poulie motrice .....	44
Moteur .....	44
Réservoir de carburant et carburateur .....	44
Châssis .....	45
Courroie d'arrêt de la suspension .....	45
Inspection générale .....	45
<b>PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE</b> .....	<b>46</b>
Préparation présaisonnière à effectuer .....	46
<b>INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>47</b>
<b>OUTILS</b> .....	<b>50</b>
<b>FICHE TECHNIQUE</b> .....	<b>51</b>
<b>GUIDE SI*</b> .....	<b>53</b>

## Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près de l'équipement servant à fabriquer la neige.
- Le moteur ne devrait fonctionner que lorsque la garde-courroie et/ou la garde-poulie sont (est) bien en place.
- Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- Le carburant est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations de carburant, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, une surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le *manuel de réparation*.

# **GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991**

---

## **1 - DURÉE**

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1991 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1<sup>er</sup> août et le 1<sup>er</sup> décembre d'une année se terminera le 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivante.

## **2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA**

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

## **3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE**

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

## **4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
  - courroies d'entraînement
  - ampoules
  - glissières
  - lisses de ski
  - bougies
- les pièces de rechange et / ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et / ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

---

## 5 - GARANTIE DE LA BATTERIE :

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50 % du 30 avril au 1<sup>er</sup> décembre
- 40 % du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre
- 30 % du 1<sup>er</sup> janvier à la fin de la garantie

## 6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

**La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.**

**Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.**

**Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.**

**Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.**

## 7 - AIDE AU CLIENT

Pour tout problème d'entretien ou autres, nous vous suggérons de communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule, afin de remédier à la situation. Traiter du problème avec le gérant de service ou le propriétaire. Dans la plupart des cas les problèmes se règlent à ce niveau.

Si tel n'est pas le cas et que vous avez une plainte à formuler au sujet de l'entretien ou du produit, communiquer avec le Département du service à la clientèle de Valcourt. Écrire ou téléphoner à :

Bombardier Inc.  
Département du service à la clientèle  
Division motoneige  
Valcourt (Québec)  
Canada JOE 2LO  
No de téléphone : (514) 532-2211

Décembre 1989  
Bombardier Inc.  
Valcourt (Québec) Canada JOE 2LO

®\* Marques de commerce de Bombardier Inc.

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

---

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

*R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :*

*a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carton d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*

*b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.*

*c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

*R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

*R : Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

*R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

---

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

*R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

*R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

*R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

*R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.*

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

*R : Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

# LISTE DES DISTRIBUTEURS



## DISTRIBUTEURS CANADIENS

### PROVINCE DE QUÉBEC

#### SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.  
Valcourt (Québec) JOE 2L0  
(514) 532-2211

#### BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.  
1350, Nobel  
Boucherville (Québec) J4B 1A1  
(514) 655-6121

### PROVINCE DE L'ONTARIO

#### SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.  
230, Bayview Drive  
Barrie (Ontario) L4N 5E9  
(705) 728-8600

#### BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.  
230, Bayview Drive  
Barrie (Ontario) L4N 5E9  
(705) 728-8600

### MARITIMES

#### SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.  
P.O. Box 7060  
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0  
(506) 386-6117

#### BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.  
1350, rue Nobel  
Boucherville (Québec) J4B 1A1  
(514) 655-6121

### ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

#### SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED  
1616, King Edward Street  
P.O. Box 985  
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8  
(204) 633-7247

#### BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED  
1616, King Edward Street  
P.O. Box 985  
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8  
(204) 633-7247

### TERRE-NEUVE, LABRADOR

#### SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED  
Riverside Drive P.O. Box 1050  
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3  
(709) 634-3533

#### BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED  
Riverside Drive P.O. Box 1050  
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3  
(709) 634 3533

### TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

#### SERVICE APRÈS-VENTE

NORTHERN STORES INC.  
165, boulevard Hymus  
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2  
(514) 630-5279

#### BUREAU DES VENTES

NORTHERN STORES INC.  
165, boulevard Hymus  
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2  
(514) 630 5279



## **DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS**

### **RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE**

#### **SERVICE APRÈS-VENTE**

BOMBARDIER CORPORATION  
4418 Grand Avenue  
Duluth, Minnesota 55807 U.S.A.  
(218) 628-2881

OU

BOMBARDIER CORPORATION  
7575, Packer Drive  
P.O. Box 8035  
Wausau, Wisconsin  
54402-8035  
U.S.A.  
(715) 842-8886

#### **BUREAU DES VENTES**

BOMBARDIER CORPORATION  
7575, Packer Drive  
P.O. Box 8035  
Wausau, Wisconsin 54402-8035 U.S.A.  
(715) 842-8886

### **RÉGION OUEST**

#### **SERVICE APRÈS-VENTE**

BOMBARDIER CORPORATION  
P.O. Box 1572  
Golden, Colorado 80402-1572 U.S.A.  
(303) 232-5284

#### **BUREAU DES VENTES**

BOMBARDIER CORPORATION  
7575, Packer Drive  
P.O. Box 8035  
Wausau Wisconsin 55402-8035 U.S.A.  
(715) 842-8886

### **RÉGION EST**

#### **SERVICE APRÈS-VENTE**

BOMBARDIER CORPORATION  
East Main Street Road  
Malone, New-York 12953 U.S.A.  
(518) 483-4411

OU

BOMBARDIER INC.  
P.O. Box 7060  
Riverview (Nouveau-Brunswick) E1B 1V0  
CANADA  
(506) 386-6117

#### **BUREAU DES VENTES**

BOMBARDIER CORPORATION  
East Main Street Road  
Malone, New-York 12953 U.S.A.  
(518) 483-4411

### **ALASKA**

#### **SERVICE APRÈS-VENTE**

THE BRYANT CORPORATION  
NE. 190th & Woodinville  
Snohomish Road  
P.O. Box 389  
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.  
(206) 483-0110

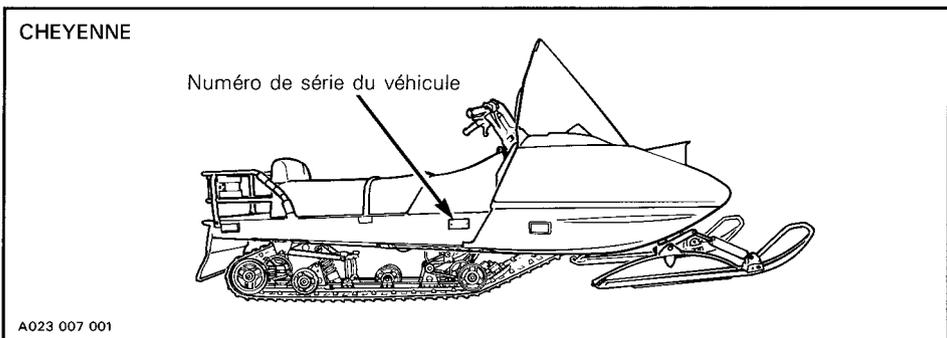
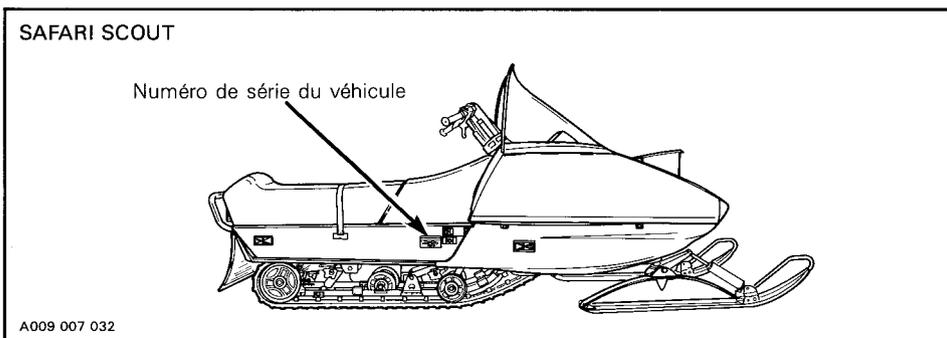
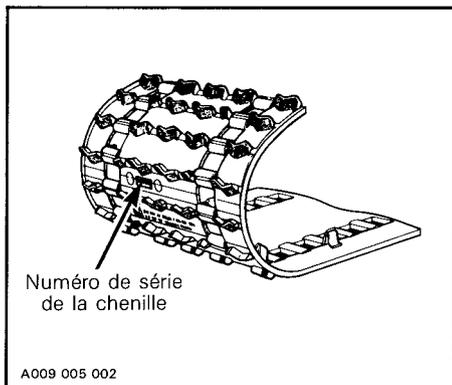
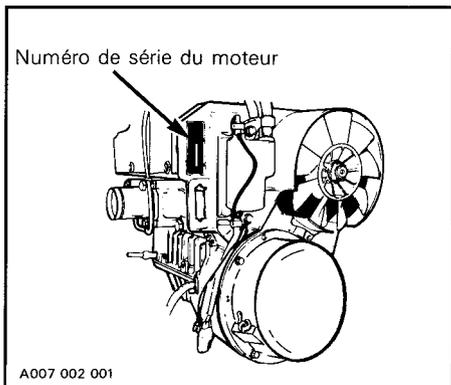
#### **BUREAU DES VENTES**

BRYANT CORPORATION  
NE. 190th & Woodinville  
Snohomish Road  
P.O. Box 389  
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.  
(206) 483-0110

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

---

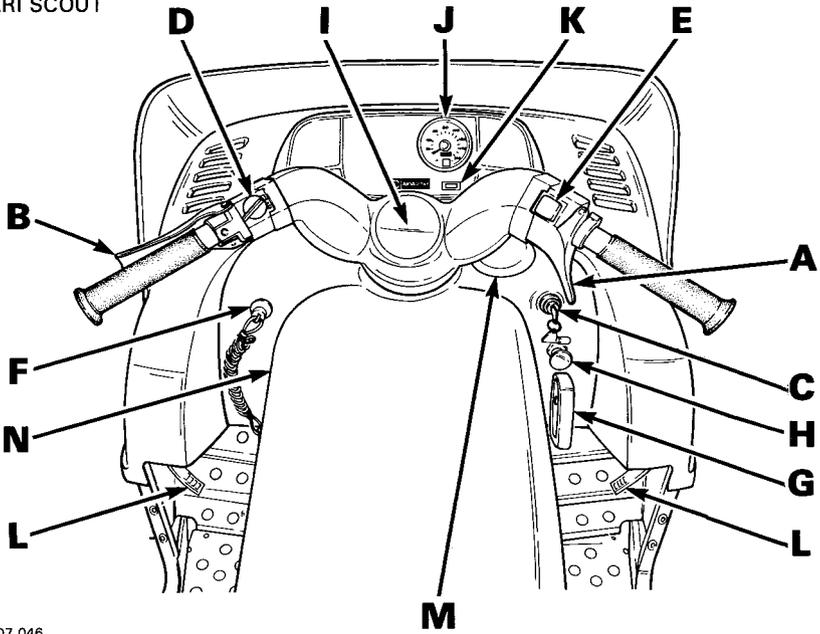
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était perdu.



○ **REMARQUE :** On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

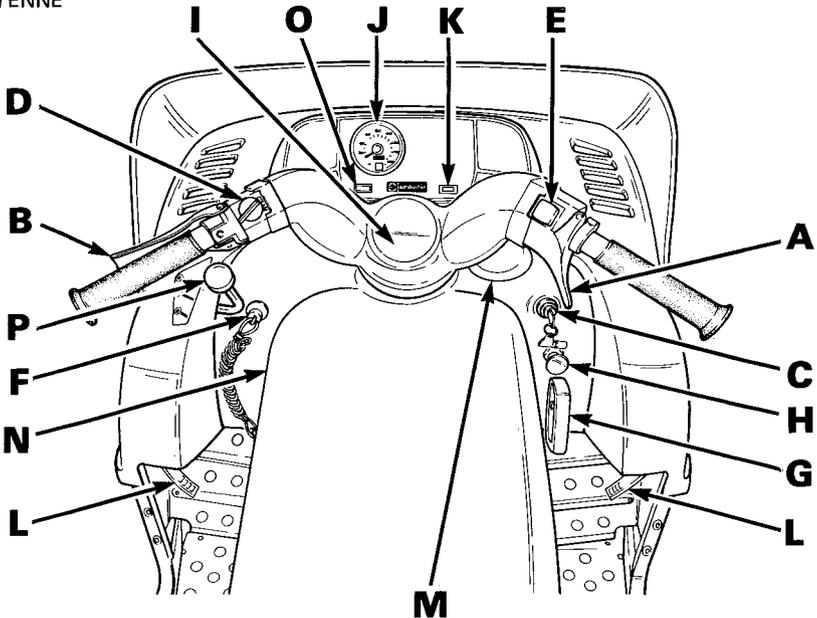
# COMMANDES

SAFARI SCOUT



A009 007 046

CHEYENNE



A023 007 018

- A) Manette d'accélérateur
- B) Manette de frein
- C) Interrupteur d'allumage
- D) Commutateur d'éclairage
- E) Interrupteur d'urgence
- F) Capuchon coupe-circuit
- G) Démarreur à rappel
- H) Bouton d'amorceur
- I) Guidon réglable
- J) Indicateur de vitesse/odomètre

- K) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)
- L) Ouverture du capot
- M) Bouchon du réservoir
- N) Indicateur de niveau de carburant
- O) Lampe témoin du feu de route (bleue)
- P) Levier de changement de vitesse (Cheyenne seulement)

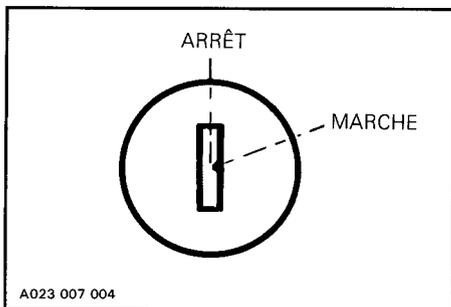
## A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

## B) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

## C) Interrupteur d'allumage

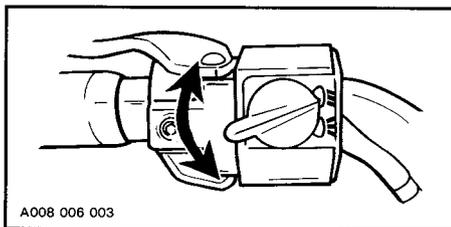


Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHÉ. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

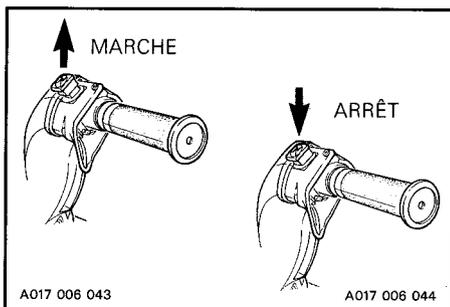
## D) Commutateur d'éclairage

Le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



## E) Interrupteur d'urgence

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position abaissée et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.



Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Pour plus de sécurité, l'interrupteur d'urgence est facile d'accès. Attention de ne pas l'actionner par inadvertance. Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

## F) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour une urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

## G) Démarreur à rappel

Dispositif à reboinage automatique situé du côté droit du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

## H) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour démarrer un moteur froid. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud.

## I) Guidon réglable

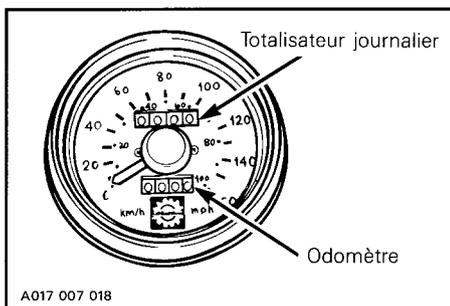
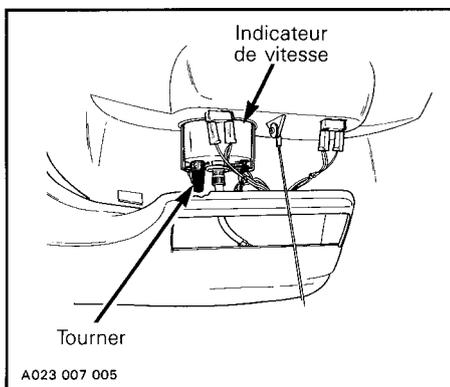
La hauteur du guidon est réglable, consulter votre concessionnaire autorisé.

## J) Indicateur de vitesse/odmètre

L'indicateur de vitesse est relié directement à l'essieu moteur. Ce cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule. L'odmètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres.

### Bouton de remise à zéro (Cheyenne seulement)

Le bouton de remise à zéro du totalisateur journalier se trouve sur le boîtier de l'indicateur de vitesse. Pour remettre à zéro, ouvrir le capot et tourner le bouton noir jusqu'à ce que le cadran n'indique que des zéros.



---

## **K) Lampe témoin de niveau d'huile à injection (rouge)**

Cette lampe témoin s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile devrait s'allumer. Sinon, remplacer la lampe.

## **L) Ouverture du capot**

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

## **M) Bouchon du réservoir**

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis bien le serrer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

## **N) Indicateur de niveau de carburant**

Placé du côté gauche du réservoir de carburant, cet indicateur permet de vérifier rapidement le niveau de carburant.

## **O) Lampe témoin du feu de route (bleue) (Cheyenne seulement)**

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

## **P) Levier de changement de vitesse (Cheyenne seulement)**

Levier que l'on pousse pour passer en marche avant et que l'on tire pour passer en marche arrière. Le Cheyenne possède une position de stationnement dont on devrait se servir lorsque le véhicule est à l'arrêt.

▼ **ATTENTION** : À la position de stationnement, ne pas excéder la vitesse de ralenti.

## **Courroie de siège**

Située au centre du siège, la courroie permet au passager arrière de se tenir.

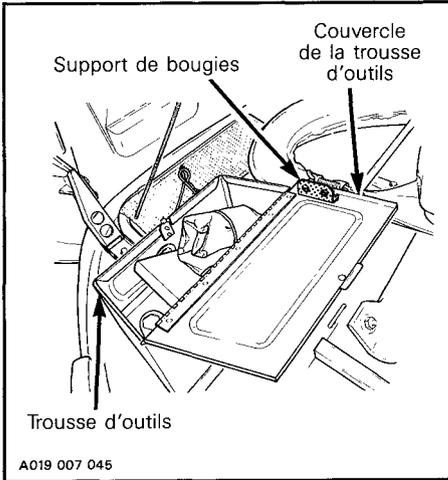
## **Coffret de rangement**

Basculer le capot pour avoir accès au coffret de rangement. Cet endroit est idéal pour remiser les bougies de rechange, le câble, la trousse de premiers soins, la lampe de poche, etc.

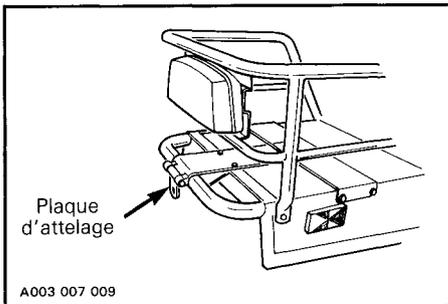
## **Support de bougies**

Pour maintenir les bougies sèches et pour empêcher les secousses pouvant les dérégler ou les briser, un support a été prévu à l'intérieur du couvercle du coffret de rangement.

Serrer les bougies au maximum dans le support.



## Attelage (Cheyenne seulement)



Le Cheyenne est muni d'une plaque d'attelage sur le pare-chocs arrière. Un attelage à crochet peut être fixé à cet attelage. Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

Les carrioles et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le centre de gravité le plus bas possible. Utiliser une barre de retenue rigide. Lorsqu'il y a des passagers en remorque, conduire modérément et éviter les terrains inégaux. De plus, avant de traverser une route, faire descendre les passagers de la remorque.

## Accessoires

Certains accessoires en option peuvent être ajoutés à votre véhicule, tels un indicateur de vitesse, un tachymètre, un attelage, un démarreur électrique, etc., sinon en équipement standard. Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

# RODAGE

---

## Moteur

Il est important que ce moteur de motoneige Bombardier-Rotax subisse un rodage avant d'être utilisé à sa puissance maximale. Le fabricant recommande fortement de 10 à 15 heures de fonctionnement. L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière élevées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

 **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (17 oz) d'huile **BLIZZARD** (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier ors du premier plein.

 **ATTENTION** : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

## Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

## Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

---

**Cette vérification est laissée aux frais du client.**

---

<b>VÉRIFICATIONS APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION</b>	<b>✓</b>
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Écrous de culasse	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Écrous du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile de la transmission ou du carter de chaîne	
Niveau d'huile du système d'injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis (état des lisses)	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, etc.)	
Circuit électrique (acheminement et connexions)	
Serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	

**On recommande de faire signer le concessionnaire suite à cette vérification.**

\_\_\_\_\_  
Date de la révision

\_\_\_\_\_  
Signature du concessionnaire

# CARBURANT ET HUILE

## Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthane.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou des produits semblables, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions.

## Type d'huile recommandée

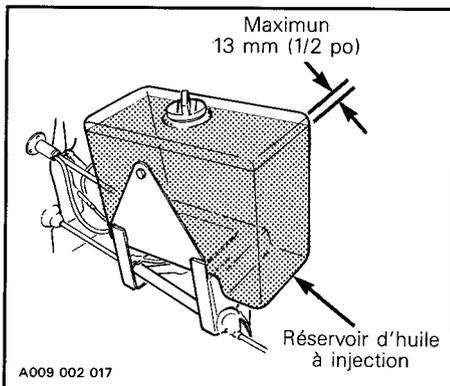
Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue par nos concessionnaires. Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre  $-40^{\circ}\text{C}$  ( $-40^{\circ}\text{F}$ ).

S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier, utiliser de l'HUILE BLIZZARD (N/P 496 0135 00 - 500 mL) ou l'équivalent.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

## Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges Bombardier dans le réservoir d'huile à injection.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une meilleure protection au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (17 oz) d'HUILE BLIZZARD ou d'huile à injection Bombardier, lors du premier plein.

# AVANT DE DÉMARRER

## Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'AC-CÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.

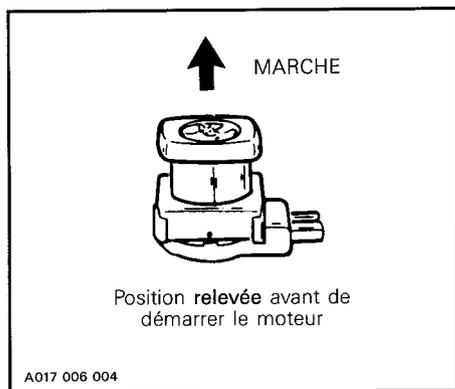
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection.
- Vérifier le niveau de carburant.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.**

# DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattachée au conducteur.

Actionner l'amorceur (deux ou trois fois).

○ **REMARQUE :** Il est inutile d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION :** L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage peut endommager les pièces du moteur.

Les modèles munis d'un démarreur électrique peuvent être mis en marche de la façon manuelle ou électrique.

## Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

## Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir votre concessionnaire autorisé immédiatement.

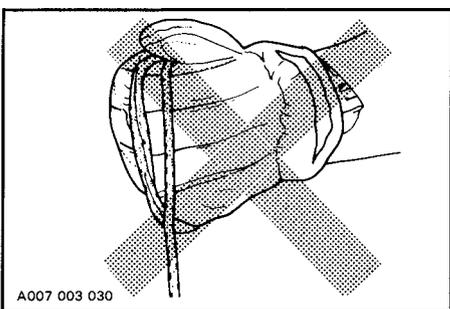
Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

○ **REMARQUE** : Le moteur est chaud lorsque l'indicateur de température indique la température de fonctionnement. Pour les véhicules n'étant pas munis d'un indicateur de température, laisser le moteur tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes.

## Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils.

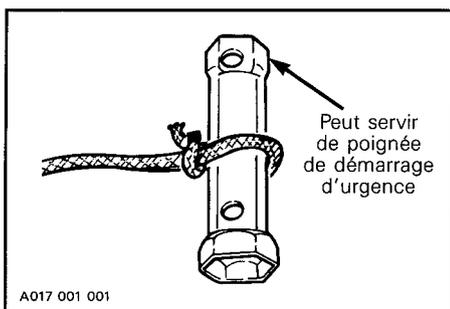
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de votre main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'une urgence, ne pas démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

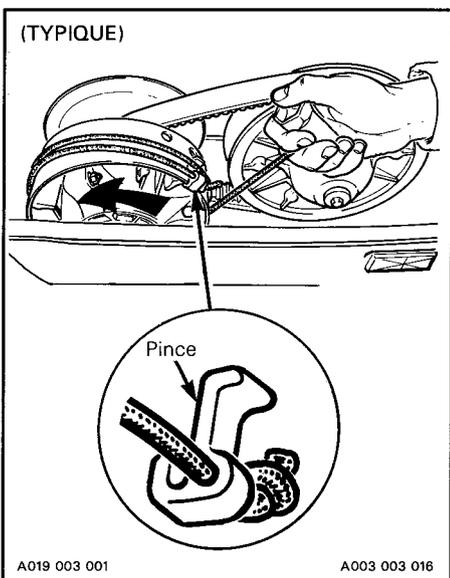
Fixer la câble d'urgence à toute poignée disponible.

○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence.



## Cheyenne

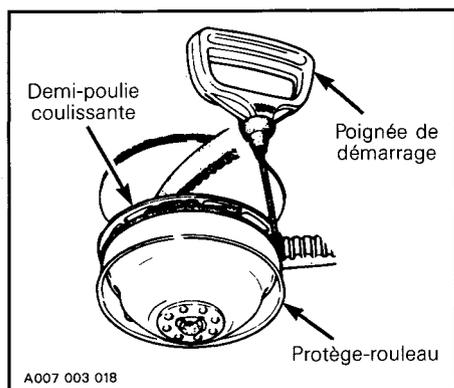
Fixer l'autre extrémité du câble d'urgence à la pince de démarrage comprise dans le coffret de rangement. Enrouler solidement le câble de démarrage autour de la poulie motrice.



---

## Safari Scout

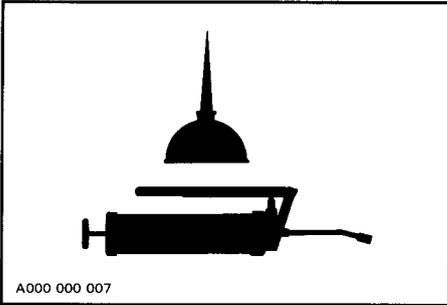
Enrouler solidement le câble de démarrage d'urgence autour de la poulie motrice, et ce, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau.



## Les deux modèles

Démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

# LUBRICATION



## Frequency

Routine maintenance is necessary for all mechanized products, and the snowmobile is no exception. A weekly vehicle inspection contributes to the life span of the snowmobile.

It is recommended that the steering system and suspension be lubricated monthly or every 40 hours of operation. If the vehicle is operated in wet snow or in severe conditions these items should be lubricated more frequently.

○ **NOTE** : When lubricating grease fittings, grease until grease appears at joints. Always use low temperature grease (P/N 413 7061 00).

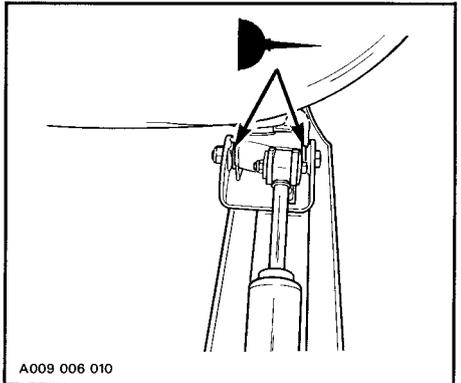
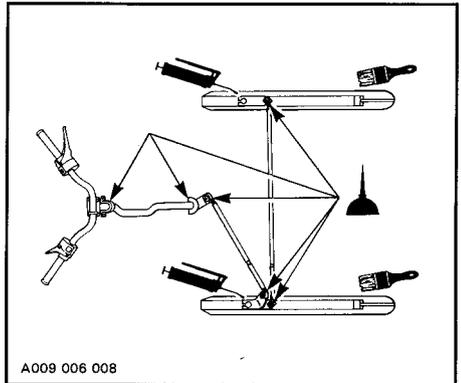
◆ **WARNING** : Only perform such procedures as detailed in this guide. It is recommended that dealer assistance be periodically obtained on other components/systems not covered in this guide. Unless otherwise specified, engine should be turned OFF for all lubrication and maintenance procedures.

## Steering Mechanism

◆ **WARNING** : Do not lubricate throttle and/or brake cables and housings.

Lubricate the ski legs at grease fittings until new grease appears at joints. Coat spring slider cushion with grease. Oil spring coupler bolts.

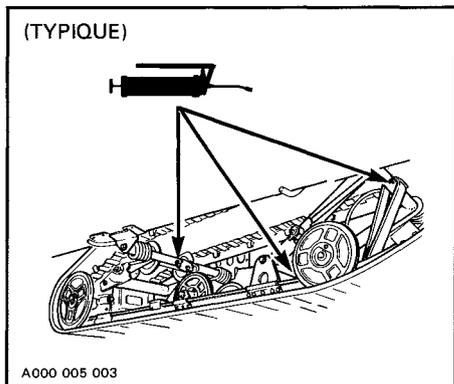
Oil ball joints and steering column bushings.



## Suspension à glissières

### Safari Scout

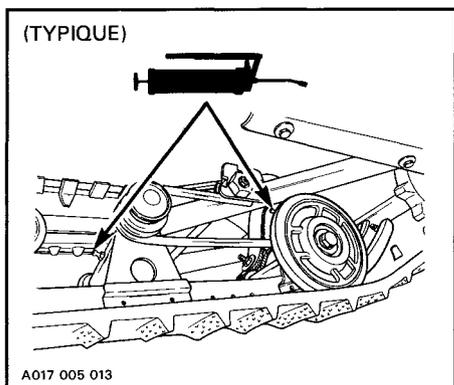
Lubrifier les bras avant et arrière au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.



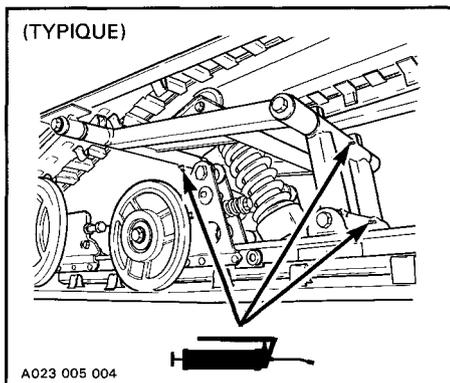
### Cheyenne

Lubrifier les pièces suivantes au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.

Arbres transversaux supérieur et inférieur avant.



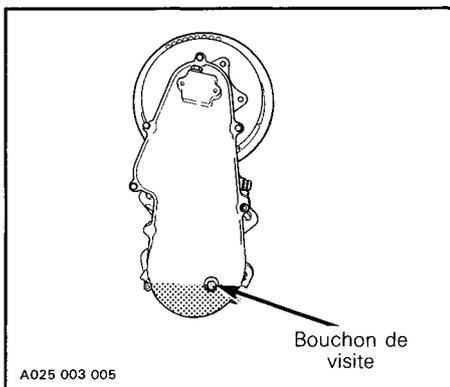
Arbre transversal arrière et les deux arbres de la jumelle.



### Safari Scout

## Niveau d'huile du carter de chaîne

Enlever le bouchon de visite et vérifier le niveau d'huile ; celui-ci devrait être égal au bas de l'orifice. Remplir d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL (9 oz)), s'il y a lieu.

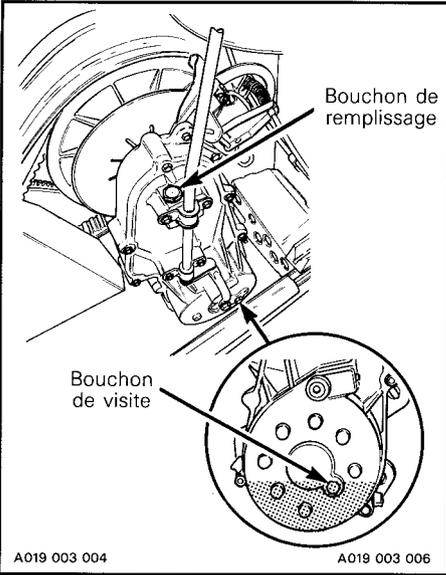


○ **REMARQUE :** La contenance d'huile du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz).

## Cheyenne

### Niveau d'huile de la transmission

Enlever le bouchon de visite et vérifier le niveau d'huile ; celui-ci devrait être égal au bas de l'orifice.



Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 – 250 mL), s'il y a lieu.

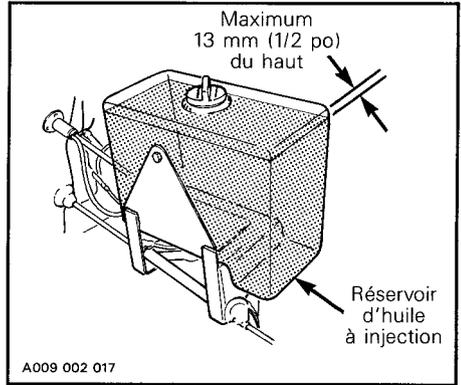
○ **REMARQUE** : La contenance d'huile de la transmission est d'environ 500 mL (17 oz).

### Les deux modèles

#### Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges Bombardier dans le réservoir du système à injection.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir lors de chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir.

#### Poulie menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer une mince couche de graisse basse température sur l'arbre. Toujours essuyer le surplus.

○ **REMARQUE** : Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

#### Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

# ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou votre concessionnaire autorisé, et à quelles fréquences. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

○ **REMARQUE** : Les zones ombragées du tableau indiquent les fréquences recommandées.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

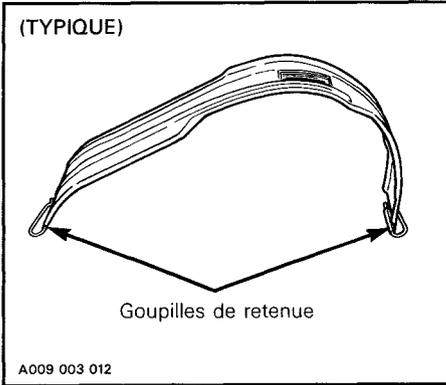
<b>TABLEAU D'ENTRETIEN</b>	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				29
État du frein				29
Réglage du frein				30
Bougies				31
État de la suspension				31
État de la courroie d'arrêt de la suspension				31
Réglage de la suspension		(au besoin)		31
État de la chenille				34
Tension et alignement de la chenille		(au besoin)		34
Poulie motrice				36
Mécanisme de direction				37
État et usure des skis et des lisses				37
Réglage de la direction				37
Attaches du silencieux				38
Écrou de culasse				38
Écrous du support de moteur				39
Réglage du carburateur				39
État du filtre d'huile à injection				40
Réglage de la pompe d'injection d'huile				40
Courroie du ventilateur				41
Visée du faisceau du phare				41
Inspection générale				42

○ **REMARQUE** : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

## Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

1. Basculer le capot.
2. Retirer les deux goupilles de retenue.

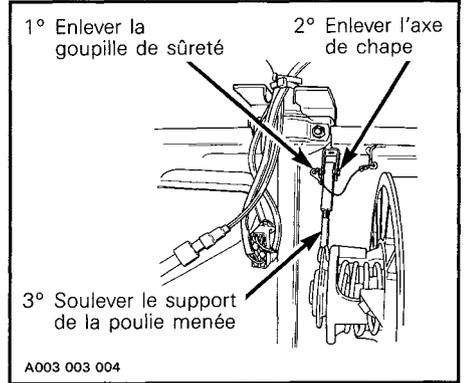


3. Soulever et enlever le garde-courroie.

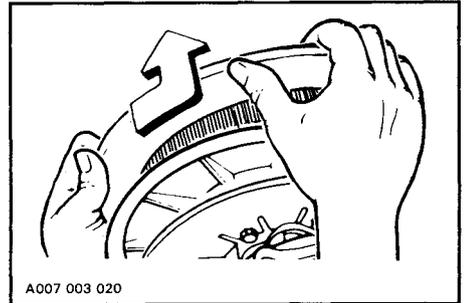
## Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais faire démarrer ou fonctionner le moteur si la courroie d'entraînement n'est pas en place. Il est dangereux de faire fonctionner un moteur sans charge.

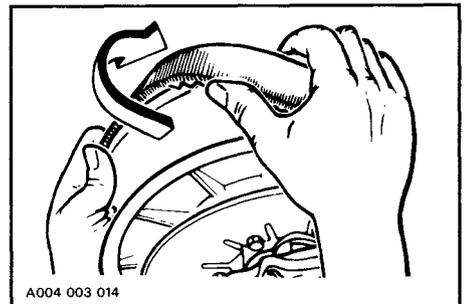
1. Enlever la clé de contact.
2. Enlever le garde-courroie.
3. Enlever la goupille et soulever le support de la poulie menée.



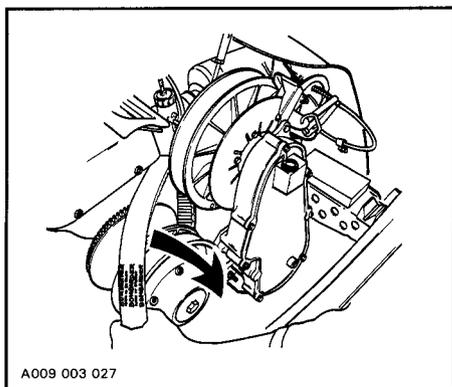
4. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante ; Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



5. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.

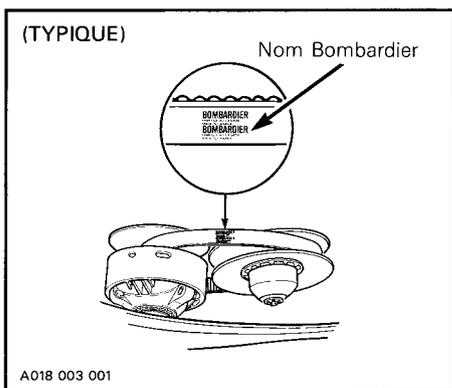


6. Glisser la courroie hors de la poulie motrice, et l'enlever complètement du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



**ATTENTION :** Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

## État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir votre concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 31.7 mm (1-1/4 po).

## Courroie d'entraînement neuve

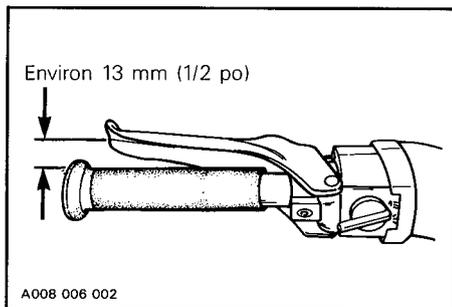
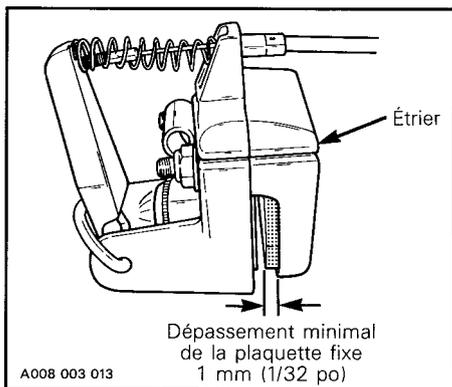
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

**REMARQUE :** Toujours remettre une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

## État du frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

**AVERTISSEMENT :** Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

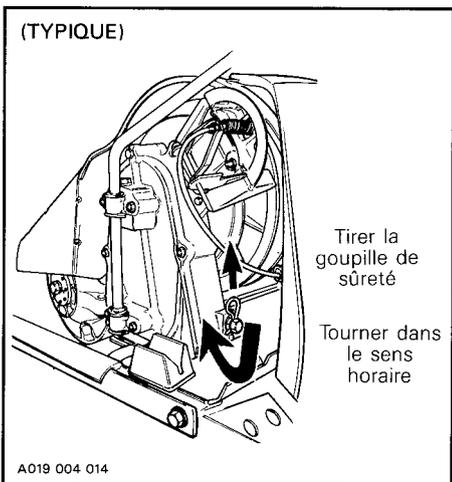
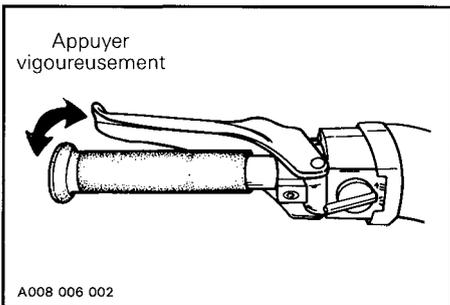


## Tension de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à pouvoir vérifier le jeu réel. Enlever ensuite la goupille de sûreté de la vis de réglage et serrer la vis au maximum **à la main**. Dévisser ensuite la vis de façon à pouvoir insérer la goupille de sûreté dans l'orifice de verrouillage.

## Réglage du frein

Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.



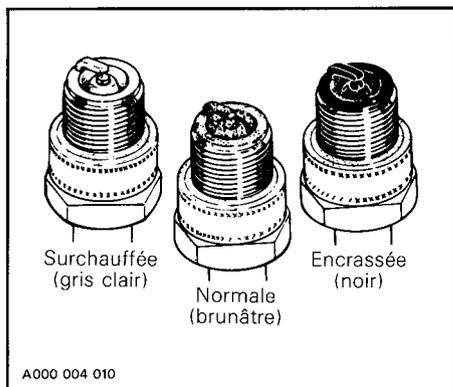
Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir votre concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si on n'obtient pas le jeu indiqué alors que la vis du tendeur est serrée au maximum, consulter un concessionnaire autorisé.

## Bougies

Débrancher les fils et enlever les bougies. Ensuite, vérifier l'état des bougies.

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (les réglages du carburateur, le degré thermique des bougies, etc., sont adéquats).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; mauvais ajustement de la pompe à injection d'huile bougies non conformes ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougies non conformes ; mauvais réglage de la pompe à injection d'huile, fuite au niveau d'un joint.



▼ **ATTENTION** : Si l'état des bougies n'est pas idéal, consulter votre concessionnaire autorisé.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies. Celui-ci devrait être de 0.4 mm (.016 po).

Remettre les bougies en place et les brancher.

## État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

## État de la courroie d'arrêt

Vérifier si la courroie est usée ou fendillée, et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés ; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

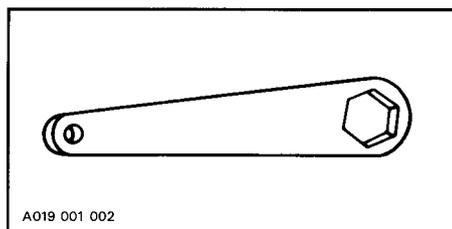
## Réglage de la suspension

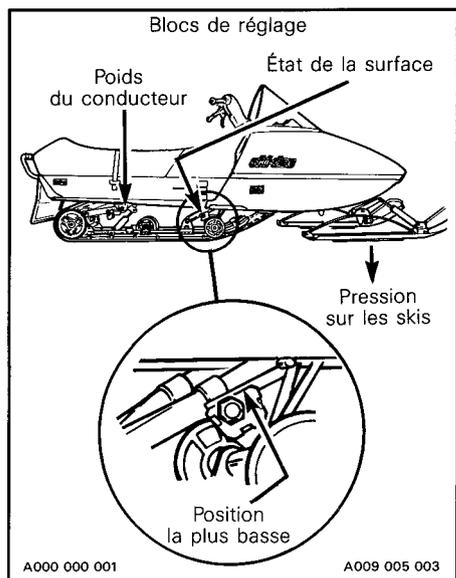
### Scout

#### Blocs de réglage

La suspension est réglable à l'avant selon l'état de la surface et à l'arrière selon le poids du conducteur.

Se servir de la clé spéciale qui se trouve dans le coffret de rangement.





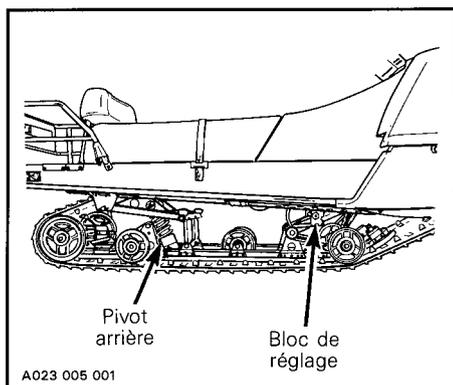
Lorsque les blocs de réglage avant se trouvent à la position la plus basse, une plus grande partie du poids est distribuée sur les skis.

En les réglant à la position la plus élevée, le poids est transféré des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

**ATTENTION :** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens horaire ; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs de gauche et de droite doivent être ajustés à la même hauteur.

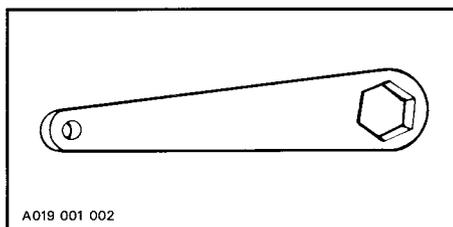
## Cheyenne

La partie avant de la suspension arrière est ajustable selon l'état du terrain et les effets de direction. De plus, le pivot arrière de la suspension peut s'ajuster en fonction des exigences du conducteur.

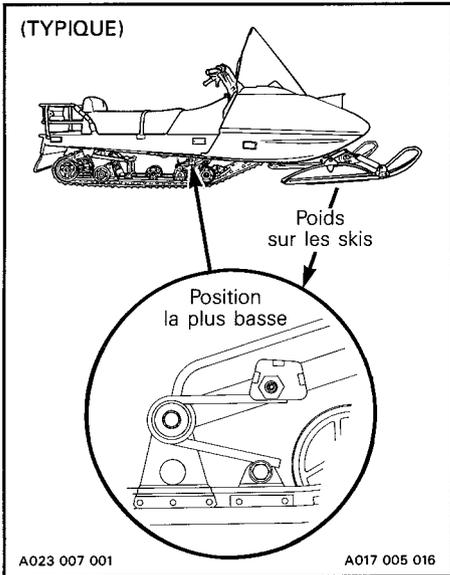


## Blocs de réglage

Se servir de la clé qui se trouve dans le coffret de rangement.



Lorsque les blocs de réglage avant se trouvent à la position la plus basse, une plus grande partie du poids est distribuée sur les skis, assurant ainsi une direction plus positive.

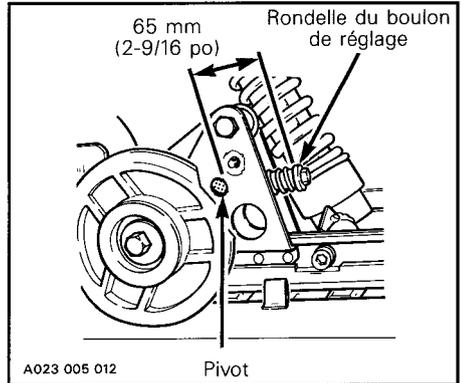


En réglant à la position la plus élevée, le poids est transféré à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction pour tirer une charge.

▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens horaire ; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage les blocs de gauche et de droite doivent être ajustés à la même hauteur.

### Pivot arrière de la suspension

Pour empêcher que la partie arrière de la chenille ne s'enfonce dans la neige en marche arrière, la glissière est articulée à l'arrière et retenue par des ressorts. Pour vérifier la précharge, mesurer la distance entre le rebord extérieur du pivot et le rebord intérieur de la rondelle du boulon de réglage. La distance devrait être de 65 mm (2-9/16 po).



○ **REMARQUE :** Le conducteur peut effectuer cet ajustement en fonction de ses besoins particuliers. Si, par exemple, le véhicule est utilisé la plupart du temps pour tirer une charge, et ce, rarement en marche arrière, il est possible de verrouiller le pivot arrière en serrant au maximum le boulon de réglage, permettant ainsi une meilleure traction et une direction plus positive.

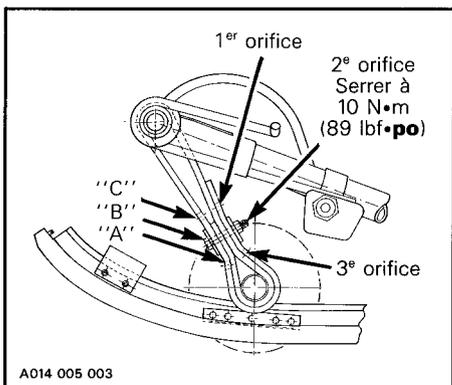
### Les deux modèles

#### Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule **durant l'accélération**. Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive. Les orifices de réglage de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et/ou de la neige.

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 2<sup>e</sup> orifice et dans l'orifice "B" correspondant.

NUMÉRO D'ORIFICE	ORIFICE CORRESPONDANT
1	"A"
2	"B"
3	"C"



◆ **AVERTISSEMENT : Toujours serrer l'écrou à 10 N·m (89 lbf·po).**

## État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **ARRÊTÉ**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir votre concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, déchirée ou endommagée.**

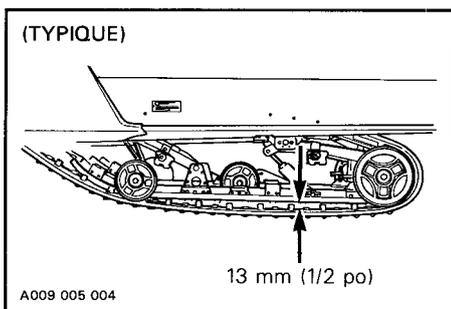
## Tension et alignement de la chenille

### Tension :

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin de la glissière.

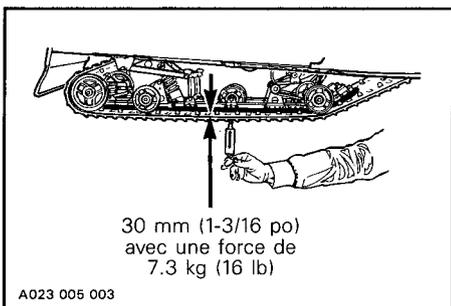
### Safari Scout

Il devrait y avoir un jeu de 13 mm (1/2 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.



### Safari Cheyenne

Il devrait y avoir un jeu de 30 mm (1-3/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, et ce, alors qu'on applique une force de 7.3 kg (16 lb) vers le bas. Le jeu devrait être mesuré près de la roue de support centrale de la suspension.

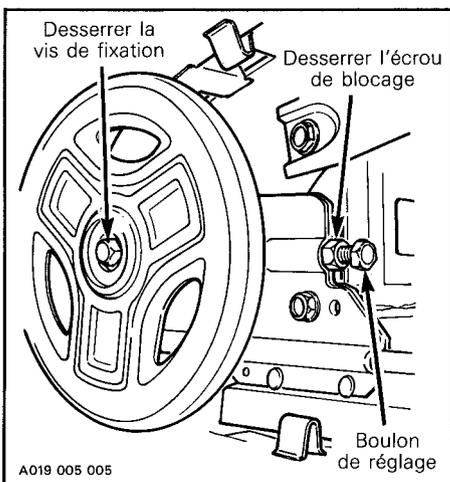


## Les deux modèles

Si le jeu est trop grand, la chenille frottera sur le châssis.

▼ **ATTENTION :** Une chenille trop tendue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension.

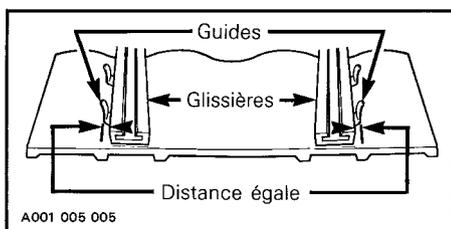
Pour ajuster la tension, desserrer la vis de fixation de la roue de support arrière et l'écrou de blocage du boulon de réglage. Puis serrer ou desserrer les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir votre concessionnaire autorisé.



○ **REMARQUE :** Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

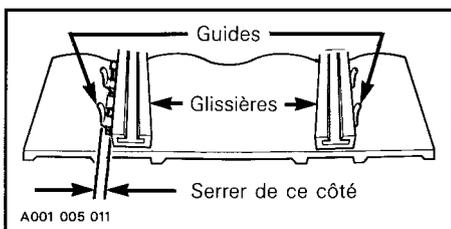
## Alignement :

Démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (une à deux minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

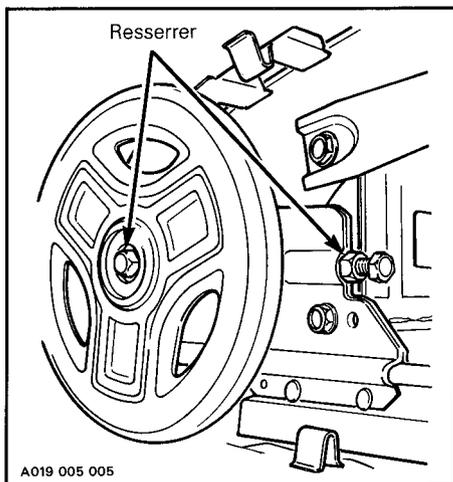


◆ **AVERTISSEMENT :** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les vis de fixation des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et les vis de fixation des roues de support arrière.



Faire démarrer le moteur de nouveau, tourner **lentement** la chenille et révérier l'alignement.

### Poulie motrice et menée

Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer un instabilité.

Les poulies sont réglées en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant certaines conditions telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc. peuvent nécessiter un ajustement différent. Communiquer avec votre concessionnaire autorisé à ce sujet.

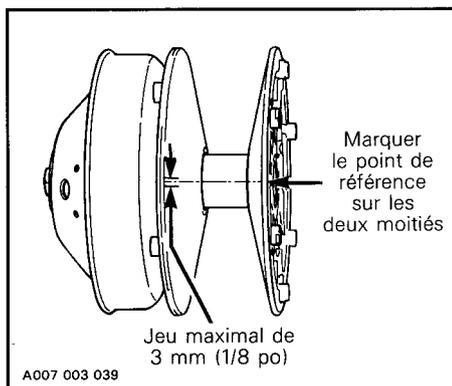
◆ **AVERTISSEMENT** : Les poulies motrice et menée doivent être vérifiées et nettoyées au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Ce véhicule est muni de la poulie TRAC (transmission à rapports ajustables complets).

La poulie motrice est réglée en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant, certaines conditions, telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc. peuvent nécessiter un ajustement différent. Communiquer avec votre concessionnaire autorisé à ce sujet.

### Poulie motrice du Safari Scout

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce faire, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8 po) dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir votre concessionnaire.



◆ **AVERTISSEMENT** : La poulie motrice devrait être vérifiée au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

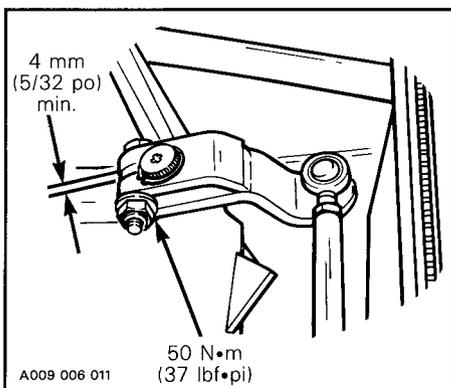
## Les deux modèles

### Mécanisme de direction

Vérifier si les éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc.), sont solides ou usés ; remplacer ou resserrer ces derniers au besoin.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

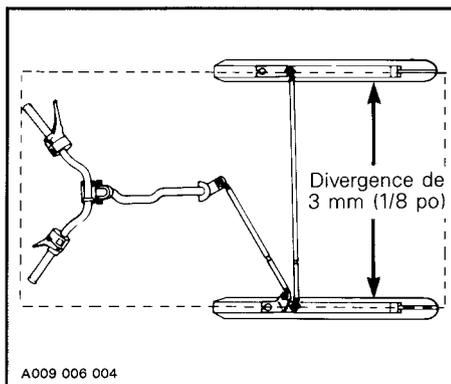
Resserrer le boulon des bras de direction en s'assurant de conserver une distance minimale de 4 mm (5/32 po) entre les bossages. Voir l'illustration.



### Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames de ressort. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8 po) à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

**IMPORTANT** : Rapprocher l'avant des skis pour éliminer tout le jeu du mécanisme de direction au moyen d'une courroie de caoutchouc.



Pour ajuster :

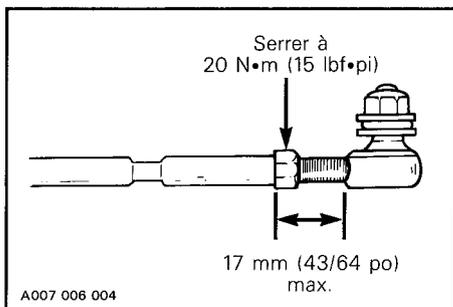
Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue ; tourner la barre d'accouplement à la main de façon à obtenir l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

Le guidon devrait être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

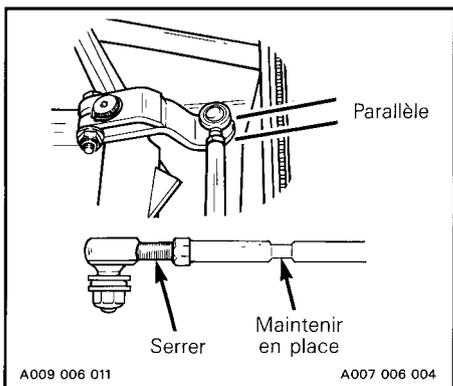
Pour le régler :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte ; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale, puis resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT** : La longueur maximale de la partie filetée du joint à rotule qui n'est pas engagée dans la barre d'accouplement ne doit pas excéder 17 mm (43/64 po). Serrer l'écrou de blocage à 20 N•m (15 lbf•pi).



◆ **AVERTISSEMENT** : Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir la barre d'accouplement en place pendant le serrage des écrous de blocage.



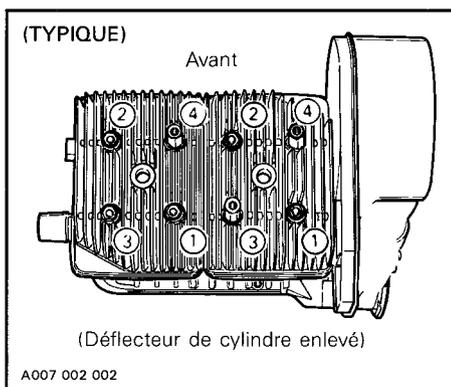
## Système d'échappement

Remplacer tout silencieux rouillé, fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirées. Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

## Écrous de culasse

Alors que le moteur est froid, serrer uniformément les écrous de culasse à 21 N•m (15 lbf•pi), et ce, dans l'ordre indiqué ci-dessous.



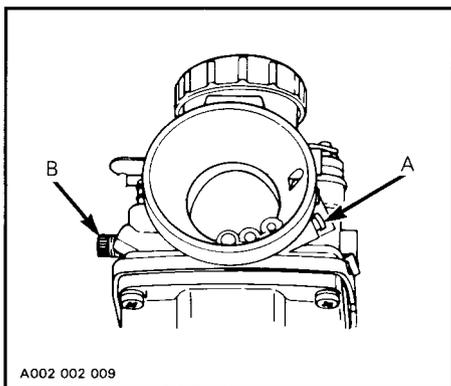
**IMPORTANT** : Cette vérification doit s'effectuer après les 10 premières heures d'utilisation.

## Écrous du support de moteur

Vérifier la solidité des écrous. Serrer à 38 N•m (28 lbf•pi) s'il y a lieu.

## Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser votre motoneige lorsque le silencieux d'admission débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.



### A) Réglage de la vis de contrôle d'air

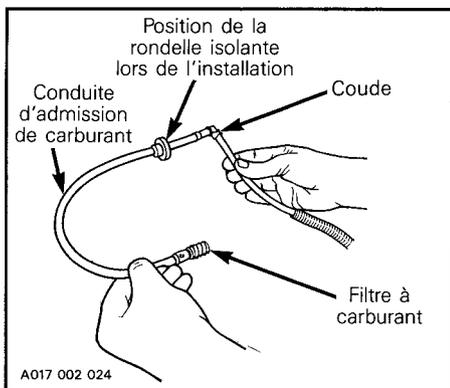
Visser complètement la vis de contrôle d'air (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la dévisser d'un tour et demi.

### B) Réglage de la vis de ralenti

Tourner la vis de ralenti dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis de ralenti dans un sens ou dans l'autre.

## Remplacement du filtre à carburant

- Vidanger le réservoir de carburant.
- Enlever la rondelle isolante de la conduite de carburant du réservoir de carburant, et enlever la conduite d'admission de carburant du réservoir.



Remplacer le filtre à carburant. Pour faciliter l'installation de la conduite de carburant, glisser la rondelle isolante sur la conduite à environ 50 mm (2 po) du coude. Placer ensuite la rondelle sur le réservoir de carburant et insérer le coude dans la rondelle.

## Compartment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc., dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

## Nécessaire de haute altitude

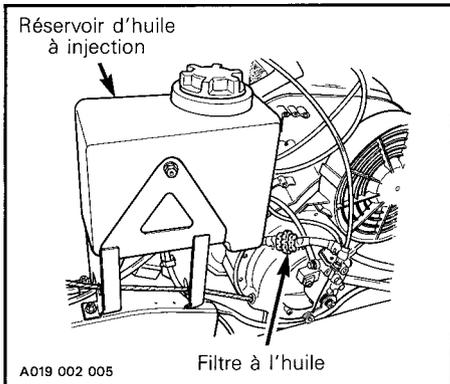
Les motoneiges utilisées dans les régions de haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance, puisque la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents. Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être rajustés pour rencontrer ces exigences particulières. Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations sur le nécessaire de haute altitude.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

## Système à injection d'huile

### État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par votre concessionnaire autorisé.



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de graves dommages.

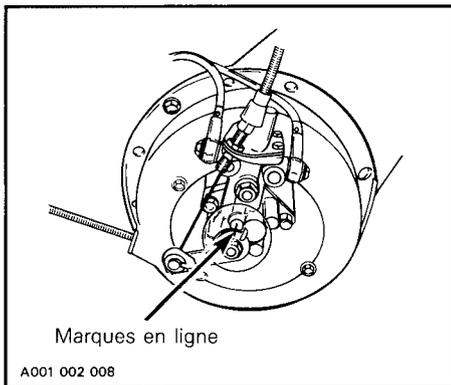
○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre d'huile et de faire vérifier le débit de la pompe d'injection par votre concessionnaire.

## Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage du carburateur avant celui de la pompe à injection d'huile et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

Pour vérifier le réglage de la pompe : éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placées vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, consulter votre concessionnaire autorisé.

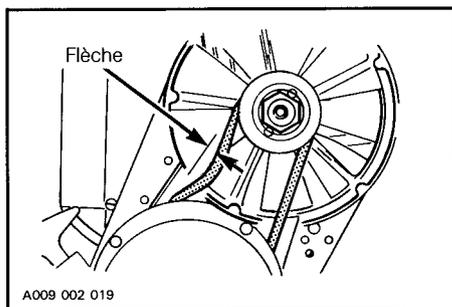


○ **REMARQUE** : Le réglage de la pompe à injection d'huile devrait être effectué par votre concessionnaire autorisé.

## Courroie du ventilateur

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. Vérifier la flèche de la courroie du ventilateur.

MODÈLES	FLÈCHE
Safari Scout Moteur 377	8-9 mm (5/16" - 23/64")
Cheyenne Moteur 503	

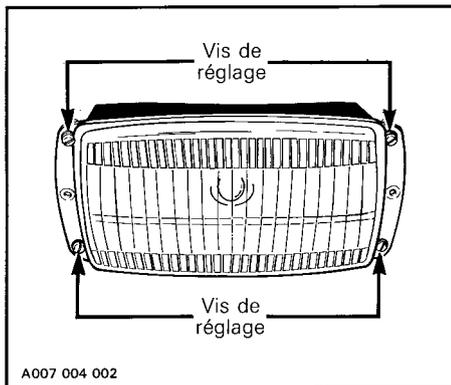


Si la courroie semble endommagée ou si la flèche est inadéquate, consulter votre concessionnaire autorisé immédiatement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

## Visée du faisceau de phare

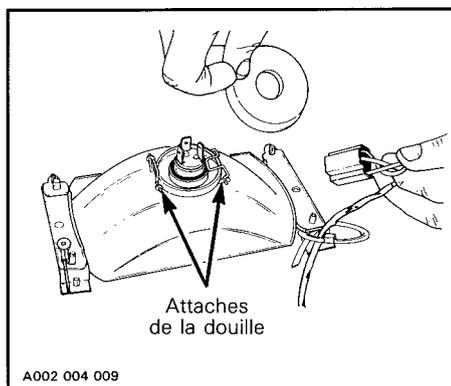
Pour effectuer le réglage, enlever les capuchons et serrer ou desserrer les quatre vis de réglage.



## Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.



---

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

## **Faisceaux de fils, câbles et conduits**

S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils, etc.

## **Inspection générale**

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

# REMISAGE

---

C'est en été ou durant les longues périodes d'inutilisation qu'il devient important de bien remiser sa motoneige. Ce remisage consiste à vérifier et à remplacer les pièces manquantes, brisées ou usées, à les lubrifier et les traiter pour s'assurer qu'elles ne rouillent pas, à nettoyer les pièces telles le carburateur pour éviter toute accumulation de dépôts et formation de vernis à l'intérieur, et en général, à préparer la motoneige pour qu'elle soit en parfait état lorsque viendra le temps de l'utiliser.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pour toute opération de lubrification et d'entretien. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

## Chenille

Vérifier si la chenille est usée, coupée, si des guides sont manquants ou si des tiges sont brisées. Effectuer tout remplacement nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE** : Tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours), et s'assurer que la tension n'est pas relâchée.

▼ **ATTENTION** : Pour éviter d'endommager la chenille, ne pas remiser le véhicule dans un endroit où la température dépasse 38°C (100°F).

## Suspension

Enlever toute trace de saleté ou de rouille. Lubrifier la suspension. Essuyer le surplus. (Remplacer les glissières usées).

## Skis et lisses

Nettoyer ou brosser toute trace de saleté ou de rouille au niveau des skis et des ressorts. Lubrifier le système de direction.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

## Commandes

Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ni leur gaine. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la vaseline.

## Transmission

### Cheyenne

Vidanger la transmission et la remplir comme il se doit avec de l'huile à carter de chaîne fraîche (N/P 413 8019 00 – 250 mL (9 oz)). Pour vider, enlever l'obturateur de caoutchouc de la coque, et dévisser ensuite le bouchon de vidange de la transmission.

○ **REMARQUE** : La contenance en huile de la transmission est d'environ 500 mL (17 oz).

### Carter de chaîne

#### Safari Scout

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit avec de l'huile à carter de chaîne fraîche (N/P 413 8019 00 – 250 mL). Pour vider le carter, enlever son couvercle.

○ **REMARQUE :** La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz).

## Poulie motrice

Faire vérifier et nettoyer la poulie motrice par votre concessionnaire au début de chaque saison.

## Moteur

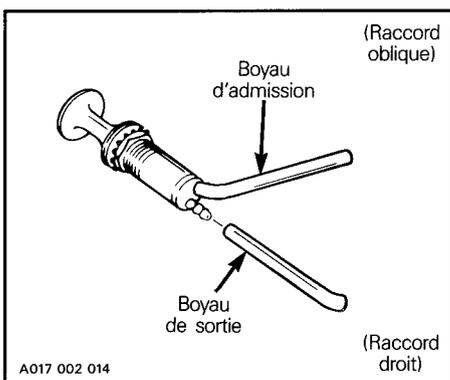
Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Pour effectuer les opérations de remisage, procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT :** S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Arrêter le moteur.
4. Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'amorceur.
5. Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur.



6. Insérer le boyau du contenant d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorceur.

7. Redémarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti.

8. Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 30 secondes).

9. Alors que le moteur est arrêté, enlever les bougies et verser environ 85 mL (3 oz imp.) d'huile Bombardier dans chaque cylindre.

10. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier les cylindres.

11. Réinstaller les bougies et le boyau de sortie de l'amorceur.

Ne pas faire fonctionner le moteur durant la période de remisage.

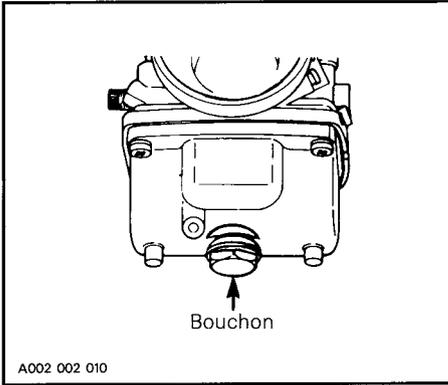
## Réservoir de carburant et carburateur

Enlever le bouchon et vider le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT :** Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes ou des étincelles.

Pour empêcher toute accumulation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir de carburant vidé, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du carburateur. Vider le carburateur.



Remettre le bouchon.

Vérifier toutes les conduites de carburant. Les remplacer s'il y a lieu.

## Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION** : Les pièces de plastique comme le réservoir de carburant, le pare-brise, les commandes, etc., peuvent être nettoyées au moyen de détergents doux ou d'alcool isopropylique et d'un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent fort, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne pas appliquer l'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires.

Nettoyer le châssis. Pour la partie non peinte en aluminium, utiliser un détergent pour aluminium et suivre les instructions sur le contenant.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser un enduit protecteur sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis, tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil ou par la saleté.

## Courroie d'arrêt de la suspension

Remplacer la courroie tous les ans et/ou selon son état. Serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

## Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE** : Enlever la courroie d'entraînement pour la durée du remisage

# PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer après la période de remisage.

**IMPORTANT :** Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

<b>VÉRIFICATIONS À EFFECTUER</b>	Par le concessionnaire ●	Se référer à la page
	Par le propriétaire ○	
Changer les bougies*	○	31
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne	○	25
Remplacer le filtre à carburant (situé à l'intérieur du réservoir de carburant)	○	39
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○	34
Lubrifier la suspension	○	24
Vérifier et installer la courroie d'entraînement	○	28
Vérifier le parallélisme des skis et l'usure des lisses de ski	●	37
Vérifier l'état du câble de démarrage	○	—
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○	—
Faire le plein de carburant	○	20
Vérifier le fonctionnement du câble de l'accélérateur	●	21
Vérifier le câblage	○	42
Vérifier les joints d'étanchéité	○	—
Remplacer le filtre d'huile à injection	●	Man. rép.
Remplir le réservoir d'huile à injection	○	20
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	○	21,30
Régler l'allumage	●	Man. rép.
Vérifier les poulies et les nettoyer, lubrifier la poulie menée	●	Man. rép.
Régler le carburateur	●	Man. rép.
Régler la pompe d'injection d'huile	●	Man. rép.
Lubrifier la roue à cliquet de l'étrier de frein	●	Man. rép.

○ **\*REMARQUE :** Avant de changer les bougies, on recommande de mettre le moteur en marche afin de brûler l'huile de remisage en se servant des vieilles bougies.

▼ **ATTENTION :** Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

# INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas	1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
	2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
	3. Moteur noyé. (Lorsque la bougie est enlevée, elle est humide)	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire autorisé.
	4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche)	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant ; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduites d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter votre concessionnaire autorisé.
	5. Bougie /allumage défectueux (aucune étincelle)	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHE) et si le capuchon coupe-circuit est fermé sur son réceptacle.  Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur le moteur en <b>prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice</b> . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.

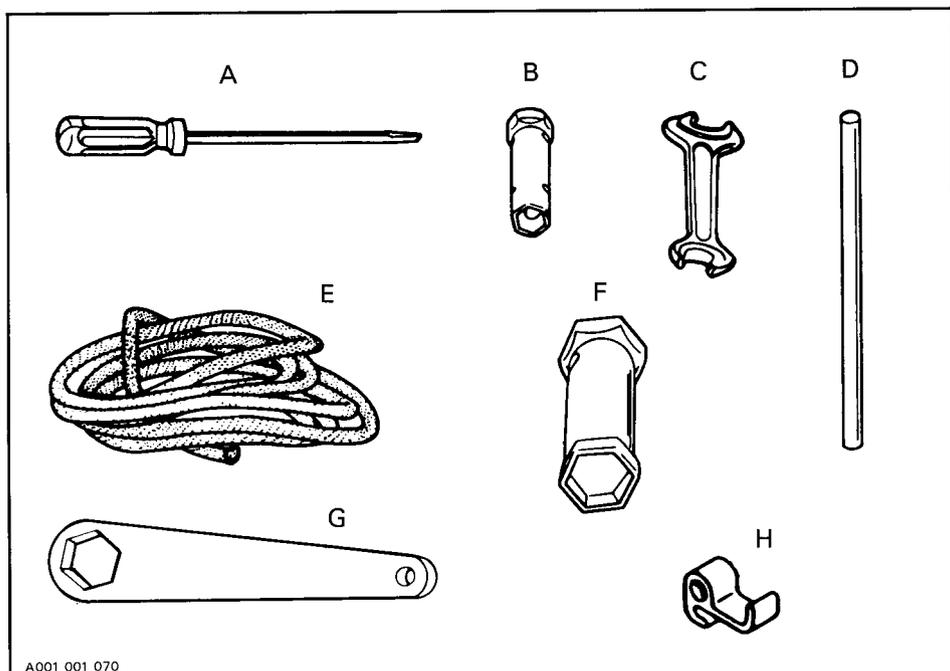
<b>CONSTATATIONS</b>	<b>CAUSES PROBABLES</b>	<b>SOLUTIONS</b>
	6. Compression insuffisante du moteur	En tirant sur le démarreur à rappel, des "cycles" de résistance devraient se faire sentir chaque fois que les pistons franchissent le point mort haut. Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Le moteur manque de carburant	Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	3. Les réglages du carburateur	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat.  Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.  Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

<b>CONSTATATIONS</b>	<b>CAUSES PROBABLES</b>	<b>SOLUTIONS</b>
Retours de flamme au carburateur	1. Bougie(s) défectueuse(s)	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Présence d'eau dans le carburant	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe	Voir la cause no 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage	Consulter votre concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	1. Courroie d'entraînement	Voir la cause no 4 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	2. Mauvais réglage de la chenille	Voir la section "Entretien" afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	4. Moteur	Voir les causes no 1, 2, 3 et 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".

# OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage d'urgence, etc.

## Outils standard



A001 001 070

### DESCRIPTION

- A. Tournevis
- B. Douille 10/13 mm
- C. Clé ouverte 10/13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Câble de démarrage d'urgence
- F. Douille 21/26 mm
- G. Clé hexagonale (blocs de réglage)
- H. Pince de démarrage d'urgence

### NUMÉROS DE PIÈCES

- 414 6424 00
- 414 6426 00
- 414 6428 00
- 414 6427 00
- 412 5001 00
- 414 6425 00
- 529 0024 00
- 420 8523 40

# FICHE TECHNIQUE

	SAFARI SCOUT	CHEYENNE
<b>MOTEUR</b>		
Type	377	503
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	62 mm (2.441")	72 mm (2.835")
Course	61 mm (2.402")	61 mm (2.402")
Cylindrée	368.3 cm <sup>3</sup> (22.48 po <sup>3</sup> )	496.7 cm <sup>3</sup> (30.3 po <sup>3</sup> )
Taux de compression (corrige)	6.9:1	6.3:1
Régime de puissance maximale*	7000 tr/mn	7000 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
— Vis de contrôle d'air	1-1/2 tour	1-1/2 tour
— ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	8-9 mm (5/16"-23/64")	8-9 mm (5/16"-23/64")
Couples de serrage :		
— écrous de la culasse	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)
— écrous du cater	M6 : 10 N•m (90 lbf•po)	S.O.
	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)
— écrou du volant-moteur	M22 : 85 N•m (63 lbf•pi)	M22 : 85 N•m (63 lbf•pi)
— écrou du ventilateur	M16 : 65 N•m (48 lbf•pi)	M16 : 65 N•m (48 lbf•pi)
— écrous du support de moteur/carter	M10 : 38 N•m (28 lbf•pi)	M10 : 38 N•m (28 lbf•pi)
— boulons du collecteur d'échappement	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)	M8 : 21 N•m (15 lbf•pi)
<b>CHÂSSIS</b>		
Longueur hors-tout	266.7 cm (105")	302.3 cm (119")
Largeur hors-tout	96.5 cm (38")	96.5 cm (38")
Hauteur hors-tout	106.4 cm (42")	102.6 cm (47.5")
Écartement des skis (centre en centre)	81.9 cm (32.25")	81.9 cm (32.2")
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm (1/8")	3 mm (1/8")
Couples de serrage :		
— boulon jambe de ski/bras de direction	50 N•m (37 lbf•pi)	50 N•m (37 lbf•pi)
— boulon guidon/colonne de direction	26 N•m (19 lbf•pi)	26 N•m (19 lbf•pi)
Poids à vide	179.6 kg (395 lb)	217.8 kg (480 lb)
Surface portante	7065 cm <sup>2</sup> (1030 po <sup>2</sup> )	8260 cm <sup>2</sup> (1280 po <sup>2</sup> )
Pression au sol	2.5 kPa (.363 lb/po <sup>2</sup> )	2.58 kPa (.375 lb/po <sup>2</sup> )
<b>FREIN</b>		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32") de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.	

S.O. : Sans objet

\*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

	<b>SAFARI SCOUT</b>	<b>CHEYENNE</b>
<b>ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT</b>		
Chenille :		
— largeur	41.9 cm (16 1/2'')	41.9 cm (16 1/2'')
— longueur	290 cm (114'')	355 cm (139.8'')
— tension	*13 mm (1/2'')	**30 mm (1-3/16'')
— alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenage	20/44	17/44
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 5233 00	414 6175 00
— largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
— largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)	500 mL (18 oz)
<b>CIRCUIT ÉLECTRIQUE</b>		
Éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoule :		
— phare	60/60 W	60/60 W
— arrière/arrêt	5/21 W	5/21 W
— indicateur de vitesse	5 W	5 W
Bougie :		
— type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
— écartement	0.4 mm (0.016'')	0.4-0.5 mm (0.016-.020'')
<b>CARBURANT</b>		
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Contenance du réservoir :		
— SI	28.6 litres	28.6 litres
— Imp.	6.3 gallons	6.3 gallons
— É.-U.	7.6 gallons	7.6 gallons
Huile à injection	Huile à injection pour motoneiges Bombardier	
Contenance du réservoir :		
— SI	2.6 litres	2.6 litres
— Imp.	92 onces	92 onces
— É.-U.	88 onces	88 onces

Hal. : Halogène

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

\* De distance entre la glissière et le rebord de la chenille

\*\* Entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille avec un poids de 7.3 kg (16 lb).

# GUIDE SI\*

## UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

## PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

## FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po <sup>2</sup>	cm <sup>2</sup>	6.45
po <sup>3</sup>	cm <sup>3</sup>	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
<b>lbf•po</b>	N•m	0.11
<b>lbf•pi</b>	N•m	1.36
<b>lbf•pi</b>	<b>lbf•po</b>	12
lbf/po <sup>2</sup>	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

\*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

**NOTE** \_\_\_\_\_



